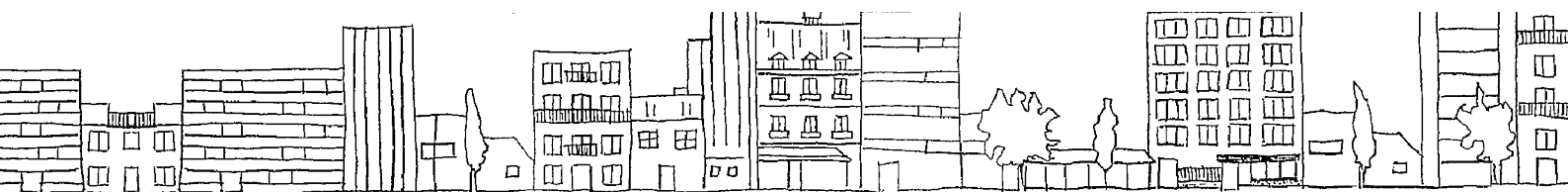


Enquête Logement Étudiant 2021/2022

Quelle est la situation des étudiants face au logement ?



L'enquête	5
Contexte de l'enquête	6
Population enquêtée	7
Les résultats	8
Les caractéristiques du logement	10
L'expérience du logement	14
La recherche de logement	17
Le logement idéal	19
Zoom sur les étudiants sans logement	20
La connaissances des dispositifs d'aides	26
Zoom sur le cas des étudiants étrangers	27
Annexes	30

L'enquête

La Convention de Coordination Territoriale (CCT)

La CCT regroupe 7 établissements de l'enseignement supérieur en Nouvelle Aquitaine : l'université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des pays de l'Adour, La Rochelle Université, Bordeaux Sciences Agro, Bordeaux INP, et Sciences Po Bordeaux.

Les établissements nommés ci-dessus ont affiché l'ambition de penser et de développer collectivement des actions en faveur de l'enseignement supérieur. L'objectif consiste à travailler en commun pour favoriser l'accès des différents publics à l'enseignement supérieur et à mettre en cohérence l'offre de formation au regard des singularités et des équilibres territoriaux.

Cette coordination s'inscrit dans la dynamique régionale de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) initié en 2017.

L'ENQUÊTE

► L'action 3 : études sur les étudiants

La coopération entre les établissements partenaires a pour volonté :

- De déterminer et porter toutes les études stratégiques relatives au suivi des parcours étudiants (réussite, orientation, insertion professionnelle). Il s'agit de l'action 3.1 portée par l'université de Bordeaux.

- De déterminer et porter toutes les études stratégiques relatives à l'environnement étudiant, aux conditions de vie et notamment à la problématique du logement. Il s'agit de l'action 3.2 portée par l'Université Bordeaux Montaigne.

Cette enquête s'inscrit donc dans le cadre de l'action 3.2 et répond à l'objectif qui vise à étudier les conditions de vie et d'études afin de mieux accompagner les étudiants dans leur diversité.

► Contexte de l'enquête

Ce livret recense les principaux résultats de l'enquête logement réalisée par l'Observatoire des étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne, avec le personnel des observatoires des établissements partenaires de la CCT.

Les établissements ayant participé à cette enquête sont les suivants : l'université de Bordeaux, l'Université Bordeaux Montaigne, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle Université, Bordeaux INP, et Sciences Po Bordeaux.

Cette enquête, exceptionnellement dédiée uniquement au logement étudiant, a été menée dans le cadre de la construction d'un plan action en faveur du logement étudiant qui nécessitait de s'appuyer sur des données récentes.

En effet, les questions sur le logement étudiant font normalement partie des enquêtes Conditions de Vie qui se déroulent tous les 3 ans. Si une édition a été menée l'année dernière pendant la crise sanitaire, les indicateurs sur le logement ne reflètent pas la réalité à laquelle sont confrontés les étudiants en temps «normal».

C'est pourquoi, nous avons décidé de mettre en place une enquête spécifique au logement étudiant afin de dresser un état des lieux du logement dans sa globalité et mieux connaître les attentes et les besoins des étudiants dans leur diversité. Cette enquête s'inscrit par ailleurs dans le cadre des travaux de l'Observatoire du Logement Etudiant en Nouvelle-Aquitaine (OLENA), dont l'Université Bordeaux Montaigne co-porte l'animation au titre de la CCT : cela en vue d'aider à l'observation, à la décision et de faciliter l'appropriation des problématiques des territoires et des actions à conduire par les acteurs territoriaux autour du logement étudiant.

Tableau 1 : Effectifs interrogés par établissement

	Effectifs	Pourcentage
Bordeaux INP	2 410	3 %
La Rochelle Université	7 531	10 %
Université Bordeaux Montaigne	14 282	19 %
Université de Bordeaux	38 001	50 %
Université de Pau et des Pays de l'Adour	12 230	16 %
Sciences Po Bordeaux	1 479	2 %
Total	75 933	100 %

Source : Enquête logement étudiant

L'ENQUÊTE

 **Population enquêtée**

La passation de l'enquête, sous forme de questionnaire en ligne, a eu lieu à partir du 6 décembre 2022 pour tous les établissements sauf Sciences Po Bordeaux (lancement au 4 janvier 2022). L'enquête a été clôturée au 25 janvier 2022.

Au total, ce sont 75 933 étudiants qui ont été interrogés, parmi lesquels 7 965 ont répondu, soit un **taux de retour de 11 %**.

Les étudiants interrogés sont inscrits dans un des six établissements participants à l'enquête, dans une formation de bac+1 à bac+8, de nationalité française ou étrangère, en formation initiale ou en apprentissage. Néanmoins, les étudiants en formation délocalisée à l'étranger, en formation à distance ou en formation continue ou permanente et ceux inscrits en DAEU, Prépa Capes/ Agrégation, DU ou certificats ont été exclus de l'analyse sur le périmètre de la CCT.

Pour assurer la représentativité de l'échantillon interrogé par rapport à notre population totale, les données ont été redressées à partir du sexe, de l'établissement, et sur le fait d'être boursier ou non.

Tableau 2 : Effectifs selon les profils*

	Effectifs	Pourcentage
Femmes	44 608	59 %
Hommes	31 325	41 %
Français	68 056	90 %
Etranger	7 877	10 %
20 ans ou moins	27 051	36 %
Entre 21 et 23 ans	32 960	43 %
24 ans ou plus	15 922	21 %
Administration économique et sociale	2 066	3 %
Droit - Sciences politiques	10 814	14 %
Langues	7 124	9 %
Lettres - Sciences du langage - Arts	3 756	5 %
Santé	6 174	8 %
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	5 579	7 %
Sciences économiques - Gestion	8 065	11 %
Sciences fondamentales et applications	13 070	17 %
Sciences humaines et sociales	12 342	16 %
STAPS	2 135	3 %
IFSI	2 395	3 %
Ecole d'ingénieurs	2 410	3 %
Bac+1	21 397	28 %
Bac+2	15 122	20 %
Bac+3	14 756	19 %
Bac+4	8 769	12 %
Bac+5	8 825	12 %
Bac+6 et plus	7 059	9 %
Autre	5	<1 %
Boursiers	26 261	65 %
Non boursiers	49 672	35 %
Total	75 933	100 %

Source : Enquête logement étudiant

*Hors redressement

Les résultats

Les résultats qui vont suivre concernent le logement étudiant à l'échelle de la CCT. En outre, des focaux territoriaux ont été réalisés à partir des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) des communes de résidences des étudiants ou de la composante d'études sur 4 territoires précis :

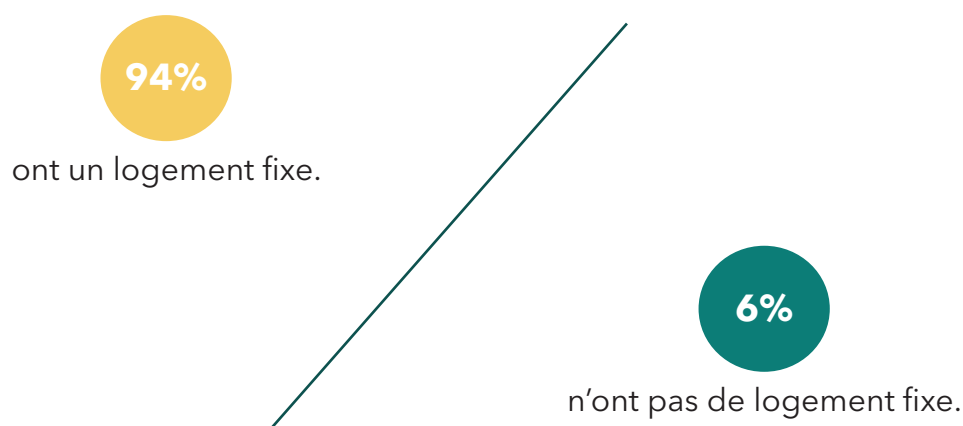
- Bordeaux Métropole
- Communauté d'Agglomération de la Rochelle
- Communauté d'Agglomération du Pays Basque
- Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

La première question de l'enquête nous a permis de dissocier les étudiants ayant un logement fixe, de ceux qui n'en ont pas. Il y avait donc deux parties à ce questionnaire, spécifiques à ces deux situations, ainsi qu'un tronc commun sur la connaissance des dispositifs d'aides.

LE LOGEMENT ÉTUDIANT

► Répartition des étudiants face au logement

Au cours de l'année 2021/22, voici la répartition des étudiants ayant un logement fixe sur la période d'enquête (décembre 2021- janvier 2022).

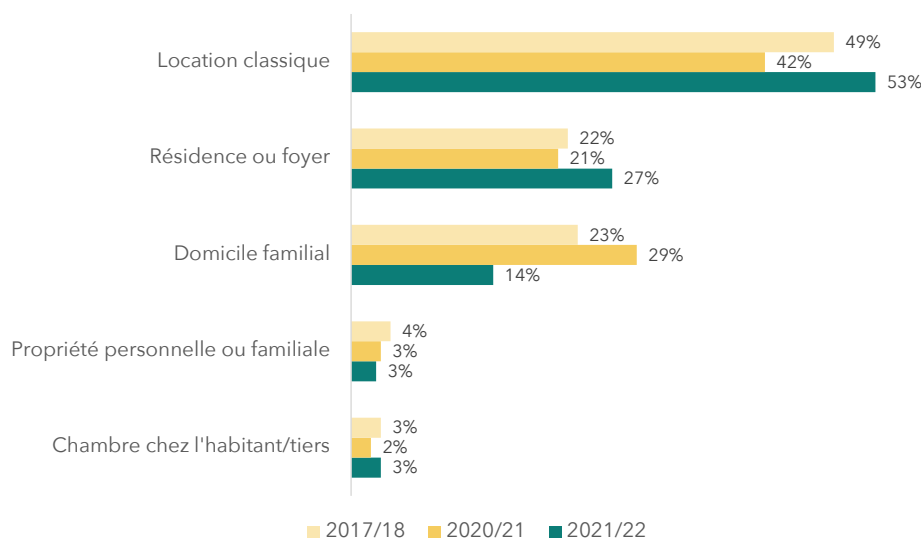


Par logement fixe, nous entendons un lieu qui est accessible aux étudiants au cours de l'année universitaire, quand ils le souhaitent et où ils peuvent y laisser leurs affaires.

LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

► Type de logement occupé

Graphique 1 : Type de logement occupé au cours de l'année universitaire



Source : Enquête logement étudiant et enquête CVE 2018

Par location classique, nous entendons ici la location d'un logement individuel dans le parc de logement privé, louée meublée ou vide et encadrée par un bail entre le propriétaire du logement et l'étudiant.

Les résidences ou foyers sont composés de logement issus de l'offre dédiée (résidences en gestion Crous (universitaires conventionnées ou traditionnelles), directe ou par des structures privées, établissements, associations ou écoles) et non-dédiée (logements gérés par des bailleurs sociaux, en habitat jeune (Foyers Jeunes Travailleurs accueillant 20% maximum d'étudiants par résidence) ou en internat).

Le domicile familial représente les étudiants qui vivent chez leurs parents ou qui sont hébergés par un membre de leur famille.

Les propriétés regroupent les étudiants qui vivent dans un logement qui leur appartient directement ou qui appartient à leur famille (sans que cette dernière y vive également).

Les principaux types de logement occupés par les étudiants au cours de l'année universitaire sont la location classique, les résidences ou foyer, et le domicile familial.

La part d'étudiants en location classique ne cesse d'augmenter par rapport aux éditions précédentes. Elle représente 11 points de plus qu'en 2020-2021 et 4 points de plus qu'en 2017-2018. La part d'étudiants en résidence ou foyer a également augmenté de 6 points par rapport aux éditions précédentes.

A l'inverse, la part d'étudiants qui vivent au domicile parental a reculé de 15 points par rapport à 2020-2021 et de 9 points par rapport à 2017-2018. Néanmoins, dans la mesure où l'année 2020-2021 a été marquée par la crise sanitaire, différents confinements, et le déroulement des cours en distanciel, ces écarts ne sont pas surprenants. En effet, **36 %** des étudiants ont quitté leur logement d'études, principalement pour retourner chez leurs parents¹.

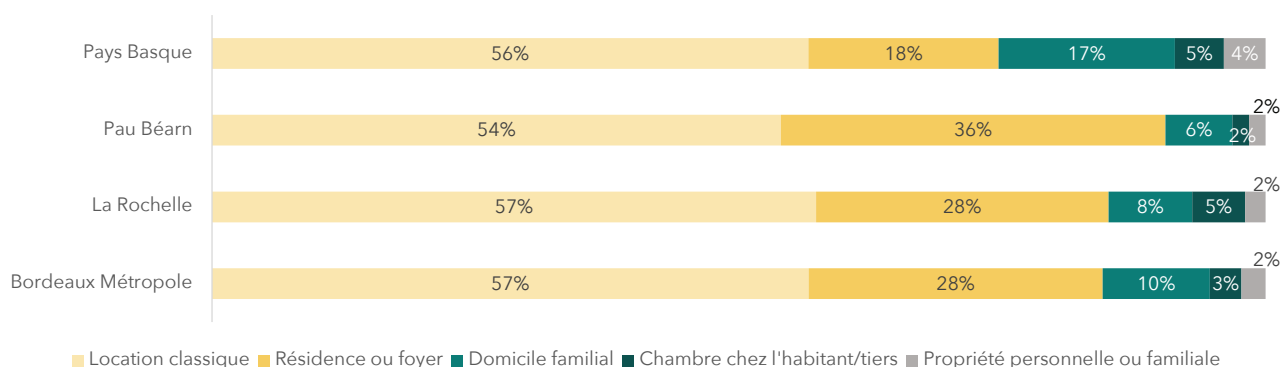
En revanche, la part de cohabitants n'a jamais été aussi faible par rapport aux éditions précédentes, avec seulement **14 %**, ce qui signifie que **86 %** des étudiants sont décohabitants. Bien que la crise sanitaire ait pu jouer sur l'envie de quitter le foyer parental, cela peut aussi s'expliquer par la méthodologie de l'enquête, différente des éditions précédentes. En effet, cette enquête portait uniquement sur le logement étudiant alors que les éditions précédentes englobaient différentes thématiques de la vie étudiante. Il est donc probable que les étudiants cohabitants se soient sentis moins concernés par cette enquête.

¹ Observatoire des étudiants, «Chiffres clés», Enquête Conditions de Vie des étudiants Spéciale Covid-19

LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Type de logement par territoires

Graphique 2 : Type de logement par territoire



Source : Enquête logement étudiant

Si nous nous intéressons maintenant au type de logement occupé selon les quatre territoires identifiés, la répartition semble globalement similaire.

Néanmoins, deux éléments sont à souligner : la part d'étudiants qui vivent au domicile familial sur l'agglomération du Pays Basque (**17 %**) est plus importante par rapport aux autres territoires, et c'est à Pau que nous avons le plus d'étudiants en résidence (**36 %**). Cette différence entre les deux principaux campus de l'UPPA peut s'expliquer par la tension du marché locatif sur l'agglomération basque. D'après le classement des villes étudiantes de 2021-2022, le nombre de lits du parc géré par le Crous serait plus important par rapport au nombre d'étudiants sur Pau : **18 %** des étudiants palois peuvent occuper un logement Crous, contre **11 %** pour La Rochelle et Bordeaux².

Le cas des étudiants en chambre chez l'habitant

2%

Des étudiants des établissements membres de la CCT occupent une chambre chez l'habitant au cours de l'année universitaire 2021-2022. Ce chiffre, relativement faible, demeure stable au fil des enquêtes.

La part d'étudiants occupant ce type de logement ne permet pas de produire des données fiables sur le sujet, cependant certains éléments sont à préciser.

Parmi les étudiants en chambre chez l'habitant :

62%

précisent de ne pas avoir eu d'autres choix de type de logement.

79%

ont rencontré des difficultés pour trouver un logement.

Le premier constat nous démontre très clairement que pour la majorité de ces étudiants, la chambre chez l'habitant est considérée comme une solution de repli, utilisée en dernier recours à défaut d'avoir trouvé un autre type de logement.

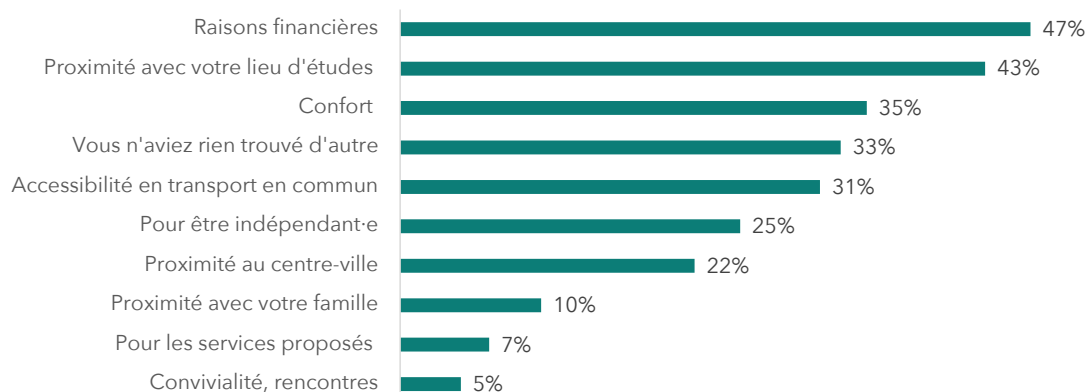
Le second ne signifie pas forcément que les étudiants ont eu des difficultés à trouver une chambre chez l'habitant, mais complète plutôt le premier. Il est probable que ce soit parce que la majeure partie d'entre eux aient rencontré des difficultés à trouver un logement dans le parc classique, qu'ils se soient tournés vers les chambres chez l'habitant.

² L'étudiant, Classement des villes étudiantes 2021-2022

LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Les raisons du choix

Graphique 3 : Raisons du choix*



Source : Enquête logement étudiant

*Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

Nous avons demandé aux étudiants de choisir les 3 raisons principales du choix de leur logement. La première raison est d'abord financière et la seconde concerne la proximité avec le lieu d'études. En 2018, c'était d'abord la proximité avec le lieu d'études puis les raisons financières. Il semblerait donc que l'aspect financier prime désormais dans le choix du logement des étudiants.

Par ailleurs, dans un contexte de loyers très élevés du parc privé sur les territoires en tension de la région³, le confort demeure l'un des principaux critères de choix pour les étudiants, qui arrive en 3ème position comme en 2018.

Les étudiants qui vivent en résidence ou foyer (60 %), ou au domicile familial (75 %) sont surreprésentés parmi ceux qui ont choisi les raisons financières. La proximité avec le lieu d'études concerne plutôt ceux qui sont en résidence et le confort a été plutôt cité par les étudiants au domicile familial ou en location classique (cf annexe 1,2 et 3).

Le loyer pour une location classique



Le prix moyen d'une location classique à l'échelle de la CCT s'élève à 506 € par mois, contre 435 € en 2017-2018, soit une augmentation de 71 € par mois en moyenne. A l'échelle territoriale, c'est à Bordeaux Métropole que le loyer moyen est le plus haut avec 532 € par mois. D'après le site l'étudiant, il faut compter en moyenne 539 € pour un studio sur Bordeaux. A La Rochelle et dans le Pays Basque, nous obtenons le même loyer moyen de 496 €. Cette moyenne correspond à celle de l'Etudiant qui est 494 € pour un studio⁴. Et c'est à Pau que les loyers sont les moins élevés avec 405 € en moyenne pour une location classique.

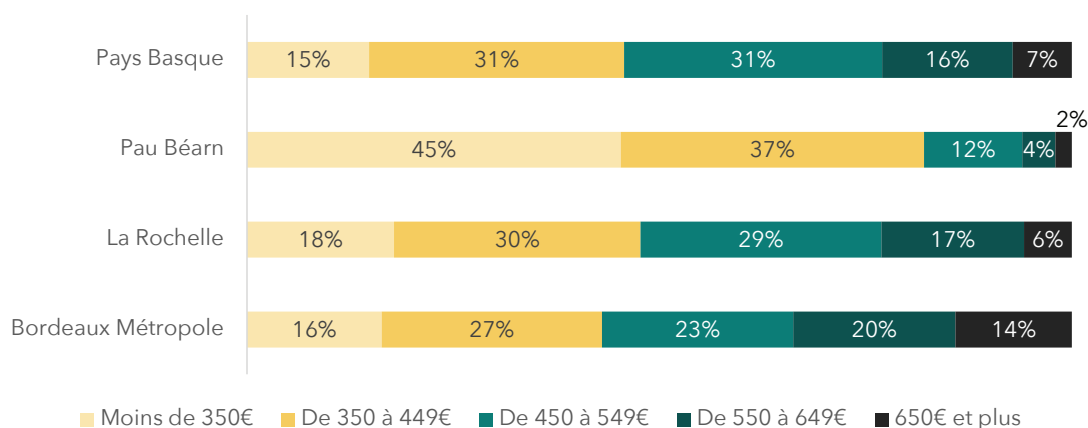
³ DREAL Nouvelle-Aquitaine, Les loyers dans le parc privé en Nouvelle-Aquitaine : Du simple au double entre intercommunalités, décembre 2021

⁴ L'étudiant, Classement des villes étudiants 2021-2022

LES CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

Les tranches de loyer par territoire

Graphique 4 : Loyer par territoire



Source : Enquête logement étudiant

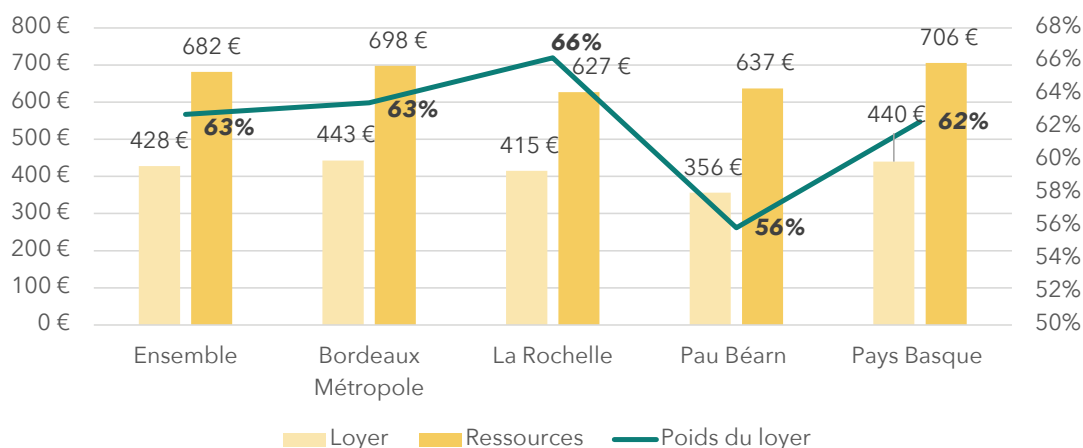
La métropole bordelaise concentre les tranches de loyer les plus élevées parmi les territoires identifiés. En effet, **34 %** des étudiants décohabitants bordelais payent 550 € ou plus par mois.

A l'inverse du côté de Pau, les loyers sont relativement faibles avec **46 %** des étudiants palois qui payent moins de 450 € par mois.

Sur les territoires du Pays Basque et de La Rochelle, nous constatons de grandes similitudes sur la répartition des tranches de loyer. Près d'un étudiant sur deux paye moins de 450 € de loyer.

Poids du loyer dans les ressources

Graphique 5 : Poids du loyer par territoire



Source : Enquête logement étudiant

Pour calculer le poids du loyer, nous avons utilisé le loyer moyen des étudiants qui payent leur loyer par eux-mêmes (**54 %** des étudiants décohabitants), soit 428 €, que nous avons divisé par le montant des ressources moyennes de ces mêmes étudiants, soit 682 €.

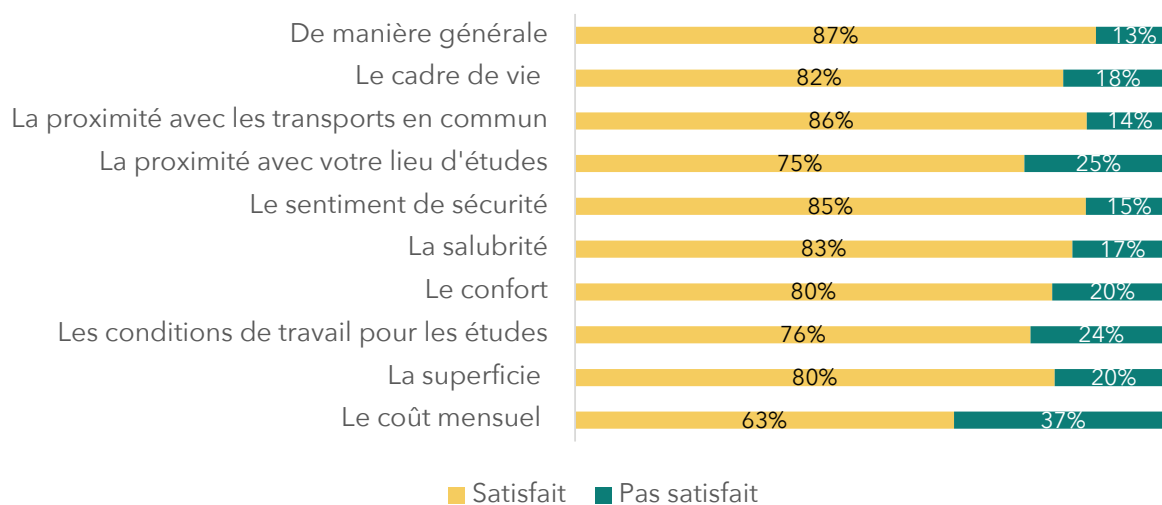
Les étudiants qui ne payent pas leur loyer ont été exclus du calcul pour éviter qu'ils biaisent les résultats. Néanmoins, la part de ces étudiants semble relativement élevée, il est possible que la question ait suscité une confusion par rapport à l'origine de l'argent qu'ils utilisent pour payer leur loyer. Par exemple, un étudiant qui reçoit une aide familiale qu'il utilise pour payer son loyer pourrait considérer que ces sont ses parents qui lui payent indirectement.

Si le poids du loyer reste sensiblement similaire à Bordeaux Métropole, à La Rochelle et au Pays Basque, nous obtenons un poids un peu plus faible à Pau (**56 %**), et légèrement plus élevé à La Rochelle (**66 %**).

L'EXPÉRIENCE DU LOGEMENT

La satisfaction

Graphique 6 : Satisfaction par item



Source : Enquête logement étudiant

De manière générale, les taux de satisfaction de chacun des items sont tous relativement élevés. La satisfaction générale du logement atteint les **87 %**, un taux qui demeure stable par rapport à l'édition 2018 (**86 %**). Il en va de même pour chaque item, les taux restent similaires à 2018, et s'améliorent même très légèrement pour certains comme la superficie par exemple.

Malgré les difficultés de logement que peuvent rencontrer les étudiants, cela ne semble pas pour autant affecter leur satisfaction générale. En effet, **68 %** des étudiants ayant rencontré de grandes difficultés de logement se déclarent néanmoins satisfaits de leur logement. Nous pensons que ce phénomène peut s'expliquer par la tension du marché locatif qui place les étudiants en situation de faiblesse et les contraints à prendre le premier logement où leur dossier sera accepté. Ce déséquilibre pourrait rendre les difficultés de logement « acceptables » dans la mesure où ils bénéficient d'une marge de manoeuvre très faible pour en trouver un autre.

En revanche, l'item qui suscite le moins de satisfaction est le coût mensuel avec **63 %** des étudiants décohabitants qui déclarent en être satisfaits. Si nous regardons à l'échelle des territoires, ce sont notamment sur la métropole bordelaise (**61 %** de satisfaction) et l'agglomération rochelaise (**62 %**) que nous obtenons les taux les plus faibles (cf annexe 4).

En croisant avec le type de logement, il apparaît que les étudiants en chambre chez l'habitant sont les moins satisfaits (**78 %**) de manière générale quant à leur logement. Parmi les étudiants qui vivent au domicile familial, seuls **40 %** sont satisfaits de la proximité avec leur lieu d'études (cf annexe 5). En effet, ils mettent en moyenne 46 minutes pour réaliser un trajet depuis chez eux jusqu'à leur lieu d'études, contre 22 minutes en moyenne pour l'ensemble des étudiants (cf annexe 6).

L'EXPÉRIENCE DU LOGEMENT

► Les difficultés au sein du logement

23%

Des étudiants ont rencontré de grandes difficultés de logement au cours de l'année universitaire 2021-2022. Si nous regardons uniquement sur les étudiants décohabitants (**86 %**), **25 %** d'entre eux en ont déjà rencontré.

Ce taux reste stable par rapport à l'édition précédente sur la crise sanitaire (**26 %** pour les décohabitants) mais toujours plus élevé de 9 points par rapport à l'édition 2017-2018. En 2020-2021, nous aurions pu penser que l'augmentation de ces difficultés était liée aux différents confinements qui ont marqué l'année, en exacerbant certains aspects liés à l'enfermement. Néanmoins, cela ne semble pas forcément être le cas puisque le taux n'est pas redescendu comme en 2017-2018. Les difficultés de logement se sont donc aggravées depuis plusieurs années.

26%

Bordeaux
Métropole

20%

CA de La
Rochelle

20%

CA de
Pau Béarn

15%

CA du
Pays Basque

A l'échelle des quatre territoires, c'est à Bordeaux Métropole que les étudiants rencontrent le plus de difficultés concernant leur logement avec **26 %** qui estiment en avoir eu. Les territoires de la Rochelle et de Pau sont tous deux à **20 %**, et c'est au Pays Basque que les étudiants en rencontrent le moins avec **15 %**. En plus des difficultés de recherche liées au marché du logement en tension, la qualité des logements proposés à la location semble en conséquence se dégrader.

► Type de difficultés rencontrées

Parmi les étudiants ayant déclaré avoir rencontré des difficultés :



54 % ont rencontré des problèmes liés au chauffage, à l'isolation ou encore d'humidité au sein de leur logement. Ils représentent **12 %** de l'ensemble des étudiants.



34 % se plaignent de nuisances sonores. Ils représentent **8 %** de l'ensemble des étudiants.



31 % ont eu des problèmes d'équipement. Ils représentent **7 %** de l'ensemble des étudiants.

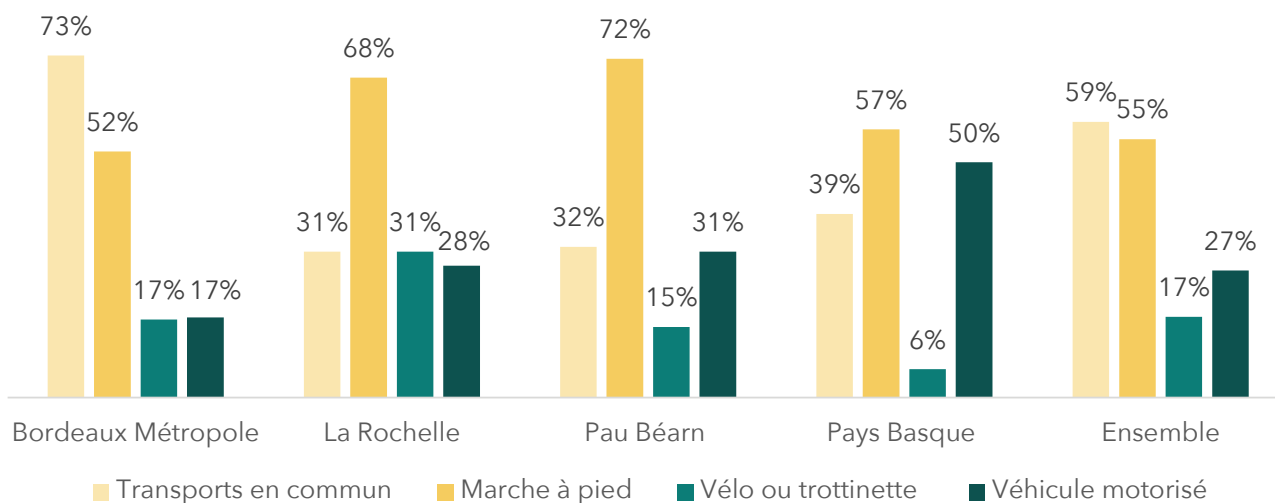


26 % ont eu des difficultés à payer les charges de leur logement. Ils représentent **6 %** de l'ensemble des étudiants.

L'EXPÉRIENCE DU LOGEMENT

Les transports

Graphique 7 : Modes de transports pour se rendre sur le lieu d'études



Source : Enquête logement étudiant

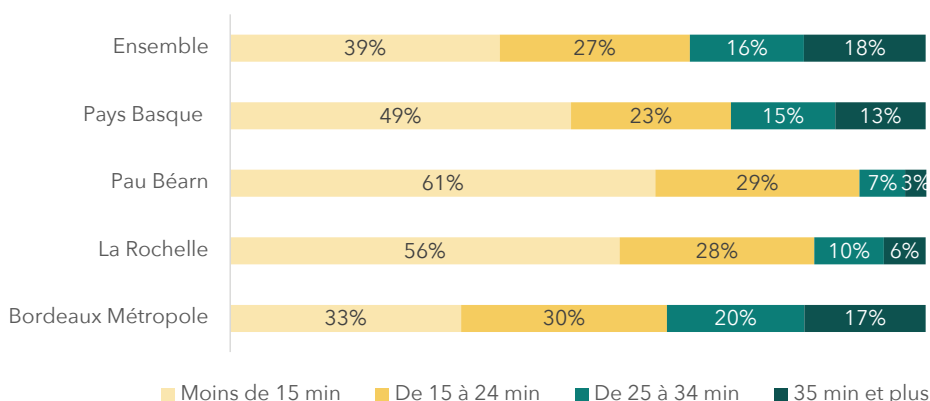
Sur tous les territoires, la marche à pied est l'un des principaux modes de déplacement utilisé, avec au moins un étudiant sur deux qui se déplace à pied pour se rendre sur son lieu d'études.

L'utilisation des transports en commun à Bordeaux est particulièrement importante. En effet, les campus universitaires sont pour la majeure partie excentrés et même si la proximité du lieu d'études reste l'un des principaux critères de choix de logement, les étudiants sont contraints de s'en éloigner pour augmenter leurs chances de trouver un logement.

A La Rochelle, les transports en commun sont autant utilisés que le vélo. En effet, le campus universitaire se situe proche du centre-ville et l'offre de pistes cyclables est assez développée.

Au Pays Basque, les étudiants se déplacent beaucoup avec un véhicule motorisé (voiture, deux-roues motorisé) probablement car le territoire est plus vaste et les communes plus petites.

Graphique 8 : Durée de transports pour se rendre sur le lieu d'études



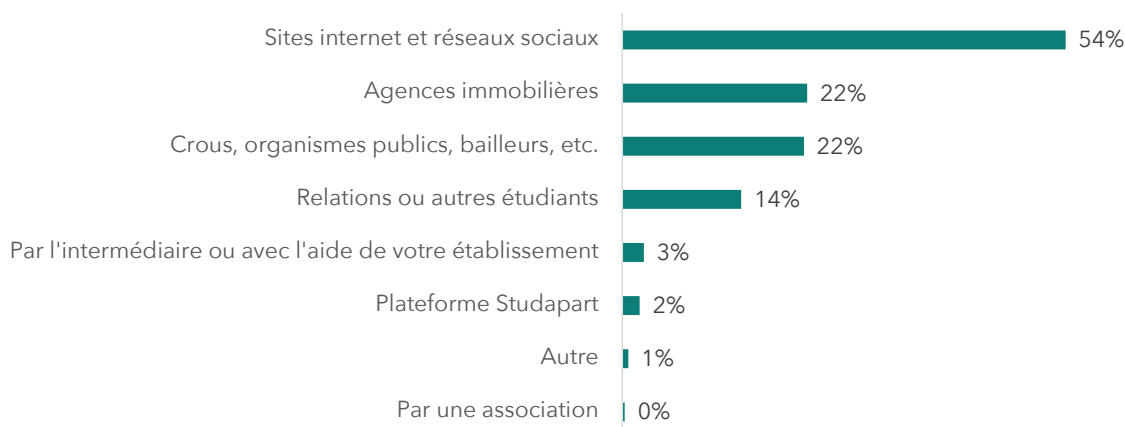
Source : Enquête logement étudiant

Les trajets les plus longs sont réalisés par les étudiants bordelais, seulement un tiers d'entre eux mettent moins de 15 minutes à se rendre sur leur lieu d'études. A l'inverse, sur les autres territoires, un étudiant sur deux met moins de 15 minutes. Néanmoins, le Pays Basque compte aussi un tiers de ses étudiants qui met plus de 25 minutes à se rendre sur leur lieu d'études.

LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Les moyens de recherche

Graphique 9 : Moyens de recherche*



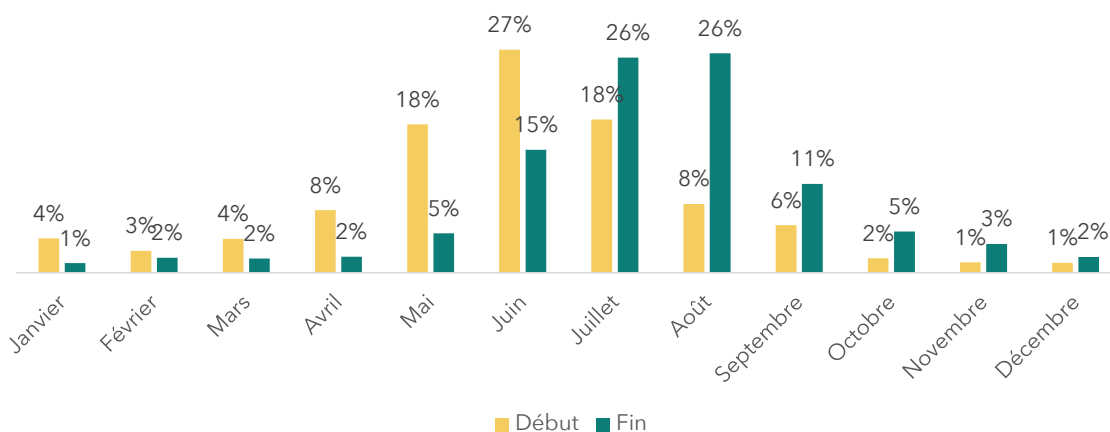
Source : Enquête logement étudiant

**Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.*

Les principaux moyens de recherche utilisés sont les sites internet et les réseaux sociaux. Les agences immobilières semblent être autant sollicitées que le Crous ou d'autres organismes publics. Les relations familiales ou amicales, et plus largement, le réseau a également toute son importance dans la recherche d'un logement. En revanche, la plateforme Studapart semble être très peu utilisée.

La période et durée de recherche

Graphique 10 : Période de recherche



Source : Enquête logement étudiant

La recherche de logement débute en général au mois de juin, certains commencent dès le mois de mai et les plus tardifs en juillet/août. Elle se termine le plus souvent en juillet et août, en juin voire jusqu'en septembre. L'été est donc la période où la recherche de logement est la plus forte chez les étudiants.

60%

Des étudiants ont trouvé un logement entre 2 et 3 mois environ.

21 % ont trouvé en 4 mois ou plus

19 % ont trouvé en moins de 2 mois

Attention, cet indicateur nous éclaire sur les mois de période de recherche pour nous donner une idée de la durée. Les dates exactes de début et fin de recherche n'ont pas été précisées.

LA RECHERCHE DE LOGEMENT

Les difficultés*

67%

Des étudiants ont rencontré des difficultés pendant leur recherche de logement. Ce sont donc deux étudiants sur trois qui ont été confrontés à des difficultés pour trouver un logement (ce n'est pas uniquement le marché mais aussi la lisibilité de l'offre, etc.)

Parmi ces étudiants :

75%

ont eu des difficultés pour trouver un logement dans leur budget. Ils représentent **41 %** de l'ensemble des étudiants.

64%

ont eu des difficultés pour trouver car l'offre de logement était trop limitée. Ils représentent **35 %** de l'ensemble des étudiants.

55%

ont eu des difficultés pour trouver un logement qui corresponde à leurs attentes. Ils représentent **30 %** de l'ensemble des étudiants.

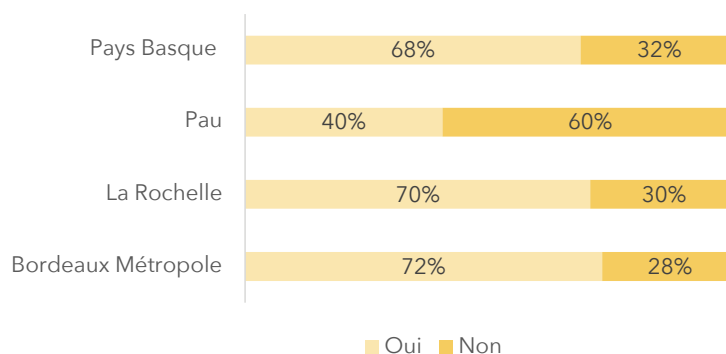
26%

ont été victimes d'arnaques. Ils représentent **14 %** de l'ensemble des étudiants.

*Attention, les précisions sur le type de difficulté sont issues d'une question à réponse multiples, le total ne fait pas 100%.

Les difficultés par territoire

Graphique 11 : Difficulté de recherche par territoire



Source : Enquête logement étudiant

Si nous regardons à l'échelle des territoires, c'est à Bordeaux Métropole que les étudiants rencontrent le plus de difficulté de recherche.

Les Commauté d'Agglomération (CA) de La Rochelle et du Pays Basque ont également des taux élevés, seule la CA de Pau connaît peu de difficultés comparé aux autres territoires d'étude : cela peut s'expliquer notamment par un marché locatif moins tendu ainsi qu'une meilleure connaissance des offres et des moyens de recherche.

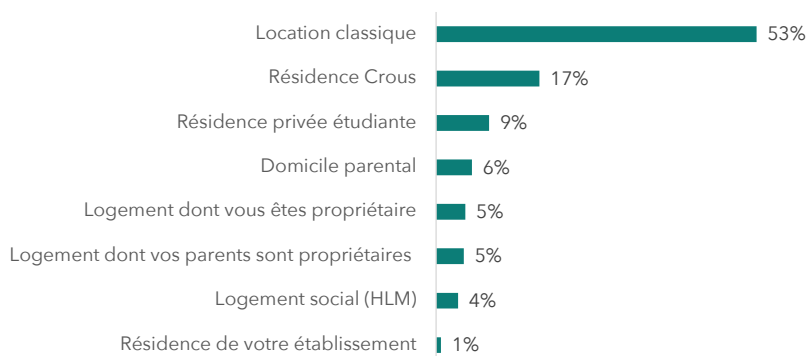
Concernant le type de difficultés de recherche rencontrées selon les territoires, deux éléments sont à souligner. La métropole bordelaise et l'agglomération rochelaise ont des similitudes : en effet, près d'un étudiant sur deux de l'ensemble des étudiants de ces deux territoires (**46 %** sur Bordeaux Métropole et **47 %** sur La Rochelle) ont connu des difficultés pour trouver un logement dans leur budget. D'autre part, les étudiants de ces territoires jugent que l'offre de logements est trop limitée (**40 %** pour La Rochelle et **38 %** sur Bordeaux, cf annexe 7 et 8).

LE LOGEMENT IDÉAL

Afin de mieux comprendre les attentes et les besoins des étudiants, et de manière prospective, nous avons souhaité interroger ces derniers sur le logement qu'ils souhaiteraient avoir, cela afin d'esquisser un logement « idéal ».

► Type de logement

Graphique 12 : Type de logement souhaité



Source : Enquête logement étudiant

Les étudiants sont principalement intéressés par les locations classiques mais également des résidences (**26 %** en cumulant les résidences privées et celles du Crous).

La lecture de ces résultats à l'échelle des EPCI d'étude n'apporte pas de véritables différences entre les territoires. A Pau, nous pouvons constater un intérêt qui semble un peu plus marqué pour les résidences Crous (**22 %**) et à La Rochelle pour les résidences privées (**13 %**) (cf annexe 9). Cela s'explique peut-être par une offre plus importante de ces types de logement ou par une meilleure connaissance des publics étudiants enquêtés de ces offres.

66%

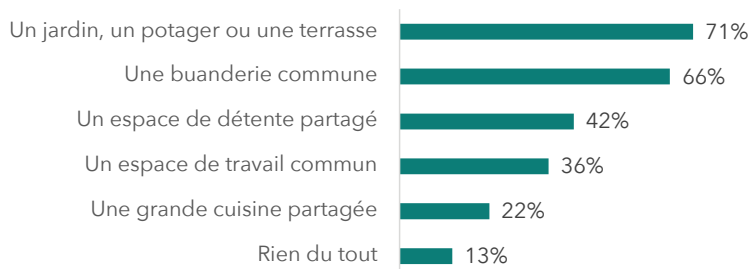
des étudiants qui souhaitent vivre en location classique, ont une préférence pour avoir un logement meublé.

► Les espaces partagés

Les principaux espaces que les étudiants seraient prêt à partager sont d'abord un espace extérieur (jardin, potager, terrasse) puis une buanderie et éventuellement un espace de détente.

En revanche, le fait de partager une cuisine semble peu séduire les étudiants.

Graphique 13 : Espaces partagés*



Source : Enquête logement étudiant

Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

61%

des étudiants souhaiteraient vivre seuls.

16%

des étudiants sont intéressés pour vivre en colocation dont **95 %** d'entre eux entre étudiants. La colocation solidaire, notamment intérogénérationnelle semble susciter peu d'intérêt.

Les étudiants sans logement fixe

Au cours de l'année universitaire 2021-2022, **6 %** des étudiants de la CCT sont sans logement fixe pour suivre leurs études.

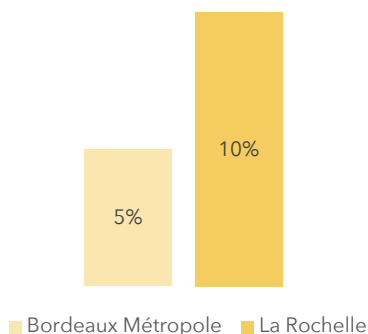
Cela signifie que ces étudiants ne bénéficient pas d'un logement auquel ils ont accès librement et où ils peuvent laisser leurs affaires pendant la durée de l'année universitaire.

Ces résultats témoignent de la précarité profonde dans laquelle sont plongés ces étudiants, et il ne fait aucun doute qu'une telle situation perturbe le bon déroulement de leur année universitaire.

Attention, les focus territoriaux seront uniquement réalisés à l'échelle de la métropole bordelaise et rochelaise. Les faibles effectifs des étudiants sans logement fixe sur les territoires du Pays Basque et de Pau ne nous permettent pas de présenter des résultats à l'échelle de ces territoires.

LES ÉTUDIANTS SANS LOGEMENT FIXE

Graphique 14 : Répartition des étudiants sans logement fixe par territoire



Source : Enquête logement étudiant

Sur les territoires de Bordeaux et La Rochelle, nous pouvons remarquer une proportion beaucoup plus forte d'étudiants sans logement à La Rochelle par rapport à Bordeaux.

En effet, depuis plusieurs années, La Rochelle connaît une augmentation du nombre d'étudiants : en 10 ans, il y a eu une augmentation de **24 %** d'étudiants rochelais⁵.

De plus en plus attractive, notamment pour le cadre de vie proposé, les étudiants sont plus nombreux à venir y étudier. En parallèle de cet accroissement des effectifs étudiants, il a été évoqué lors de groupe de travail sur le logement que La Rochelle apparaît dans le haut du classement des villes avec les hausses de loyers les plus importantes.

Malheureusement, bon nombre d'entre eux se heurtent à la difficulté de trouver un logement à la rentrée septembre, car la saison touristique n'est pas encore terminée à cette période. Les résidences secondaires de la CA de La Rochelle représentent **12 %** du parc immobilier, une part qui a doublé en 10 ans. La ville, consciente des problèmes de logement, a commencé à réfléchir et mettre en œuvre divers moyens pour aider ces étudiants en difficulté. Pour cela, elle travaille avec le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS), passe par la construction de nouvelles résidences ou encore avec la mise en place d'un groupe de travail pour trouver des solutions à la carence de logements étudiants⁶.

A Bordeaux Métropole, ce sont **5 %** des étudiants qui sont encore sans logement fixe alors que près de la moitié de l'année universitaire s'est écoulée. En effet, tout comme à La Rochelle, la métropole bordelaise est marquée depuis plusieurs années par une forte augmentation de la démographie étudiante : en 10 ans, le nombre d'étudiants a grimpé de **32 %** à Bordeaux⁵.

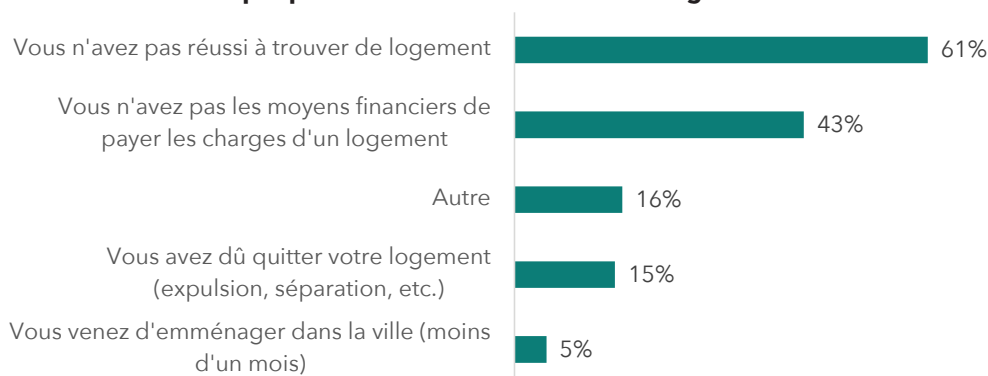
Dans un contexte de marché immobilier en tension et d'attractivité métropolitaine, la pression sur le logement étudiant est très forte : nombreux sont les articles de presse faisant écho de « parcours du combattant » et de « galères » pour trouver un logement.

⁵ L'étudiant, Classement des villes étudiants 2021-2022

⁶ France Info, «A La Rochelle, le parcours du combattant des étudiants pour se loger», 15/12/21

ETUDIANTS SANS LOGEMENT FIXE

Graphique 15 : Raisons de l'absence de logement*



Source : Enquête logement étudiant

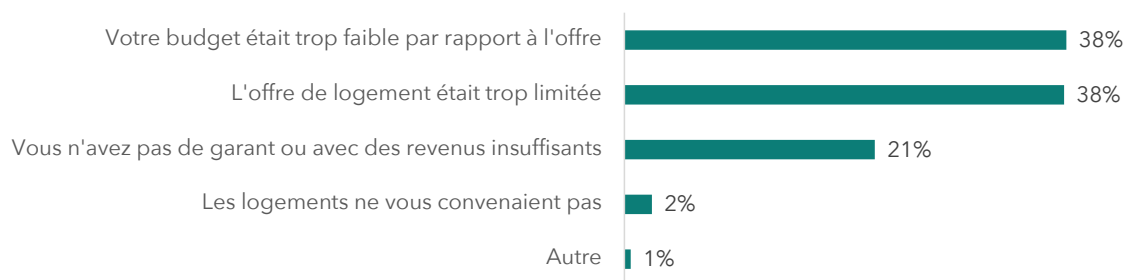
*Attention : cette question est à réponses multiples, le total ne fait pas 100 %.

Les étudiants ont été interrogé sur les raisons d'une telle situation à cette période de l'année. Celle qui a été le plus souvent citée est qu'ils n'ont pas réussi à trouver de logement dans **61 %** des cas, soit **3 %** de l'ensemble des étudiants. La seconde raison la plus citée est que **43 %** d'entre eux n'avaient pas les moyens financiers de supporter les charges d'un logement, ils représentent **2 %** de l'ensemble des étudiants.

A l'échelle territoriale, **8 %** de l'ensemble des étudiants de La Rochelle n'ont pas de logement fixe car ils n'ont pas réussi à en trouver un. Sur Bordeaux Métropole, ce sont **3 %** de l'ensemble des étudiants qui sont dans cette situation (cf annexe 10).

Facteur bloquant

Graphique 16 : Facteur bloquant



Source : Enquête logement étudiant

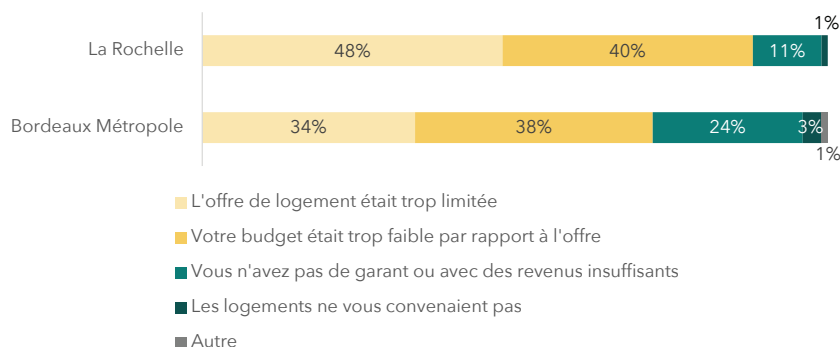
Nous avons demandé aux étudiants quel était, d'après eux, le principal facteur qui les a conduit à un échec dans leur recherche de logement. Bien que toutes les modalités de réponse soient intrinsèquement liées, cet indicateur nous renseigne sur la perception des étudiants face à la pénurie de logement que connaissent certains territoires.

A l'échelle de la CCT, la perception du problème se situe au niveau du prix et du volume d'offre de logement proposé. **38 %** des étudiants sans logement pensent que l'offre n'est pas assez suffisante au regard des besoins, et **38 %** qui pensent que leur budget ne permet pas d'accéder à l'offre de logement sur le marché.

Les conditions d'accès à un logement, déjà difficiles pour la majorité des étudiants, sont ici encore plus compliquées pour certains publics notamment les plus précaires, avec une offre qui leur semble inadaptée à leur budget et au nombre qu'ils représentent.

ETUDIANTS SANS LOGEMENT FIXE

Graphique 17 : Facteur bloquant par territoire



Source : Enquête logement étudiant

Si nous regardons maintenant par territoire, des différences sont à relever.

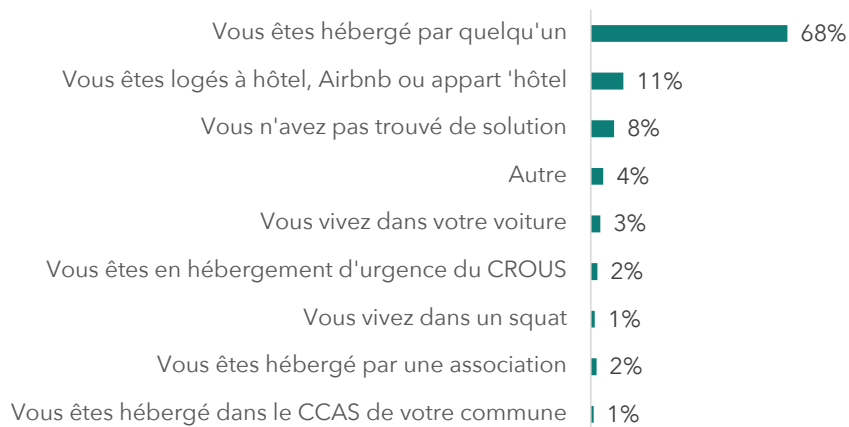
En effet, sur les étudiants rochelais identifient plutôt que le problème se situe essentiellement au niveau de la trop faible part de logements dédiée aux étudiants : **48 %** pensent que l'offre est trop limitée contre **34 %** à Bordeaux. A l'inverse, sur la métropole bordelaise, les avis sont plus mitigés, mais **38 %** considèrent que le problème vient d'abord d'un budget trop faible au regard des prix proposés sur le marché du logement.

Il est intéressant de noter par ailleurs la part non négligeable d'étudiants n'ayant pas de garant ou avec des revenus suffisants. En effet, certains dispositifs de l'État, comme la Garantie Visale d'Action Logement, peuvent permettre de répondre à ce type de problématique avec des critères d'éligibilité assez étendus. Cependant, on observe une réticence des bailleurs privés à louer à des étudiants ayant recours à la garantie Visale, cela malgré l'existence de ce dispositif depuis plusieurs années.

ETUDIANTS SANS LOGEMENT FIXE

Les solutions déployées

Graphique 18 : Les solutions



Source : Enquête logement étudiant

Pour pallier cette situation, les étudiants sont contraints de trouver de nouvelles solutions de logement. La majeure partie d'entre eux se sont tournés vers des connaissances (amis, famille ou autre) pour se faire héberger (à titre gratuit ou non) dans **68 %** des cas. Cette donnée nous montre l'importance des réseaux de solidarité familiaux et amicaux des étudiants dans l'accès au logement et souligne la situation des étudiants qui en sont dépourvus ou dans des situations d'isolement social et/ou familial.

11 % sont logés à l'hôtel, dans un logement de type Airbnb ou encore dans un appart'hôtel. Seulement ces types de logements très coûteux sont des solutions qui fonctionnent uniquement sur le court terme.

Par ailleurs, **8 %** d'entre eux n'ont pas trouvé de solution d'hébergement. Enfin, **3 %** utilisent leur voiture comme logement. Ces chiffres témoignent de la terrible détresse de ces étudiants et sont probablement sous évalués par rapport à la réalité. De telles conditions de vie peuvent rapidement conduire ces étudiants à arrêter leurs études, ce qui les rend hors de portée de nos enquêtes.

27%

des étudiants sont toujours à la recherche d'un logement au moment de la passation de l'enquête (entre décembre 2021 et janvier 2022), soit 4 à 5 mois après le début de l'année universitaire. Ils représentent **4 %** de l'ensemble des étudiants de la CCT.

A la Rochelle, ce sont **8 %** des étudiants qui sont toujours à la recherche d'un logement et **5 %** sur Bordeaux Métropole (cf annexe 11).

ETUDIANTS SANS LOGEMENT FIXE

Extrait de commentaires d'étudiants

Nous avons sélectionné quelques commentaires d'étudiants qui reflètent les difficultés qu'ils traversent sur le territoire et qui font état des lieux d'une situation parfois très difficile.

« Je suis une étudiante de La Rochelle et je galère pour le logement. Il y a un moment où j'ai failli tout abandonner et retourner chez moi tellement c'est dur. » Étudiante étrangère, La Rochelle, Bac+3

« La question du logement est un véritable casse-tête à Bordeaux, on n'arrive même pas à en trouver et quand on arrive à trouver les prix sont élevés. De plus, le Crous n'accepte pas les étudiants en licence pour les logements, ça complique vraiment les premiers mois à Bordeaux. » Étudiant étranger, Bordeaux, Bac+3

« En cas d'urgence je galère je suis domicilié chez un ami qui m'héberge, on est trois dans un studio de 18 mètres carrés donc vous pouvez imaginer ma situation. » Étudiant étranger, La Rochelle, Bac+5

« Au Pays Basque, nous sommes délogés fin juin et par conséquent je dois rendre mon appartement chaque année pour les touristes, et m'en retrouver un autre, ou pas... Comme l'année dernière j'ai du squatter chez l'ami d'un copain » Étudiant français, Pays Basque, Bac+5

« Aucune agence n'accepte mon dossier pour faute de garant, ils ne prennent pas Visale » Étudiant étranger, Bordeaux, Bac+3

« La difficulté à se loger est trop grandissante, les propriétaires n'ont pas confiance, l'accès au logement devient invivable » Étudiant français, Bordeaux, Bac+2

« Je suis à La Rochelle et comme c'est une ville touristique, les étudiants ont beaucoup de problèmes à se loger. C'est ma première année en France je trouve que c'est vraiment difficile pour s'intégrer et s'adapter. » Étudiant étranger, La Rochelle, Bac+3

« Je n'ai pas le dossier nécessaire, pas de garant, pas de revenus fixes en dehors des bourses » Étudiant français, Bordeaux, Bac+5

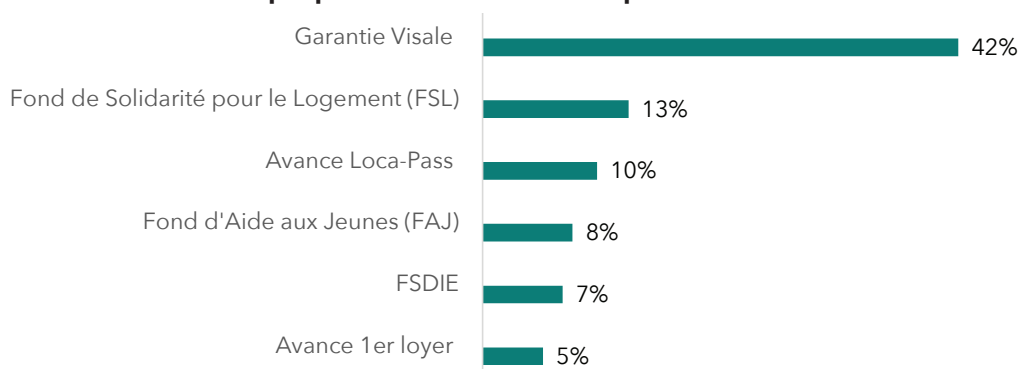
« A La Rochelle l'offre de logement est limitée et avec des prix élevés qu'un étudiant ne peut pas s'offrir. » Étudiant étranger, La Rochelle, Bac+4

« Etant alternante, j'ai un logement près de mon entreprise en Bretagne mais lorsque je viens étudier à Bordeaux par périodes de 3 semaines, je n'ai pas de logement et je dois réserver des nuitées. » Étudiante, Bordeaux, Bac+5

ZOOM SUR LA CONNAISSANCE DES AIDES

Dans cette enquête uniquement dédiée au logement, un nouveau volet de questions a été intégré dans le questionnaire afin de mesurer le niveau de connaissances des dispositifs d'aides relatives au logement. Le but était de mieux comprendre et identifier les situations de non recours aux aides d'étudiants y étant éligibles, mais aussi de leur communiquer l'existence de ces dispositifs.

Graphique 19 : Les aides connues par les étudiants



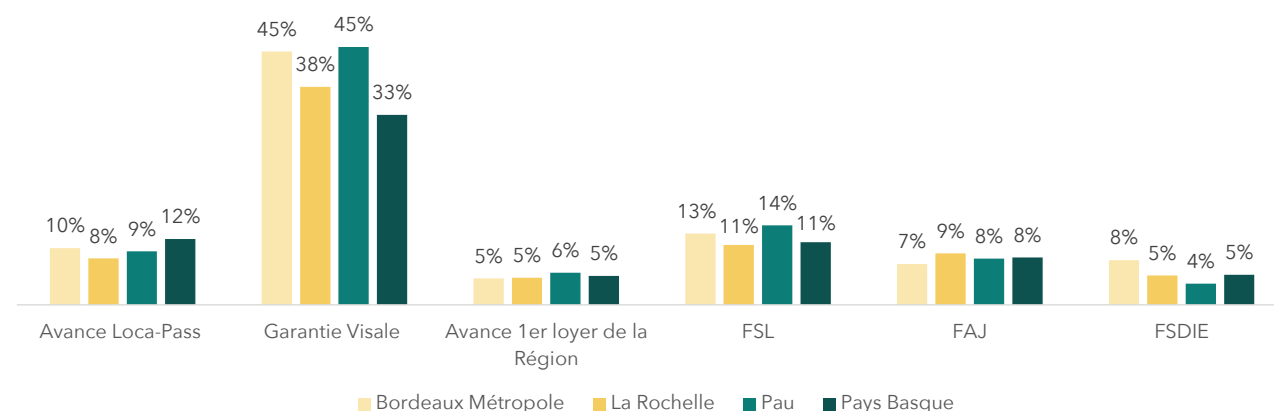
Source : Enquête logement étudiant

De manière générale, les aides proposées aux étudiants sont assez peu connues. Seule la Garantie Visale se démarque par une plus grande connaissance du dispositif, peut-être en raison de son ancienneté, mais les taux des autres dispositifs sont quant à eux très faibles. Il apparaît donc évident d'améliorer la communication au sujet de ces aides, notamment en amont et lors de la période de recherche de logement.

La méconnaissance de certains dispositifs peut aussi s'expliquer par la récente création du dispositif comme l'Avance 1er Loyer de la Région Nouvelle-Aquitaine mais aussi par la multiplicité des acteurs et donc la difficulté de lisibilité des dispositifs questionnés.

Nous avons par ailleurs pu remarquer que les étudiants enquêtés étaient étonnés de découvrir le nombre d'aides qui pouvait exister et dont ils n'avaient pas connaissance. Pendant le questionnaire, lorsque les étudiants cliquaient sur la modalité « non », un lien apparaissait, afin de les orienter vers une rubrique d'information concernant le dispositif en question.

Graphique 20 : Les aides connues par les territoires



Source : Enquête logement étudiant

A l'échelle des quatre territoires, les différences restent à la marge.

Les étudiants du Pays Basque semblent moins connaître la garantie Visale par rapport aux autres territoires. Néanmoins, cela peut s'expliquer par le fait que nous y retrouvons une plus grande part d'étudiants cohabitants et donc toujours au domicile familial.

Le cas des étudiants étrangers

Par étudiants étrangers, nous entendons ici les étudiants qui n'ont la nationalité française. Ils sont au total 939 à avoir répondu à l'enquête.

Nous avons souhaité réaliser un focus sur ce public étudiant en raison des difficultés de ce dernier à accéder à un logement. En effet, les services et directions de vie étudiante des établissements membres de la CCT constatent que les étudiants étrangers semblent rencontrer de grandes difficultés pour trouver un logement.

De multiples raisons peuvent l'expliquer : des dates d'arrivées tardives dans le cadre de programmes d'échange non adaptées à un marché locatif déjà tendu où l'offre se raréfie rapidement sur certains territoires, méconnaissance des offres de logement proposées en dehors des logements Crous et du système locatif français complexe (démarches administratives, etc.), budget souvent inférieur à celui des étudiants français, absence de soutien familial ou amical dans la recherche, réticence de certains bailleurs privés à louer à des publics internationaux, etc.

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

► Situation

21%

des étudiants étrangers n'avaient pas de logement fixe lors de la période d'enquête, contre **3 %** des étudiants français. Parmi eux, **73 %** précisent qu'ils sont dans cette situation car ils n'ont pas réussi à trouver de logement.

15%

de l'ensemble des étudiants étrangers n'ont pas de logement au cours de l'année universitaire 2021/2022 car ils n'ont pas réussi à en trouver un.

Ces résultats illustrent l'extrême précarité des étudiants étrangers et prouvent qu'il est impératif d'agir pour aider ces étudiants se loger convenablement. Nous avons cherché à comprendre les raisons d'une telle situation.

Pour cela, nous avons d'abord mesuré leur niveau de connaissance des diverses aides au logement en partant de l'hypothèse qu'ils en avaient une connaissance moindre par rapport aux étudiants français. Et contrairement à ce que nous aurions pu penser, leur connaissance est relativement similaire à celle des étudiants français. Le principal écart se situe sur la garantie Visale, où les étudiants étrangers ont une bien meilleure connaissance du dispositif avec **74 %** contre **39 %** pour les étudiants français. A l'inverse, l'aide que les étudiants étrangers semblent moins connaître est le FSL (Fond de Solidarité pour le Logement) et le FAJ (Fond d'Aide aux Jeunes, cf annexe 12).

S'il apparaît évident qu'une meilleure communication doit être faite autour des dispositifs, il est peu probable que cela puisse résoudre les problèmes liés au logement rencontrés par les étudiants étrangers.

► La recherche de logement

442€

C'est le budget mensuel moyen des étudiants étrangers contre 497 € pour les étudiants français. En moyenne, les étudiants étrangers disposent de 55 € de moins que les étudiants français. Un budget plus faible entraîne automatiquement plus de difficultés à trouver un logement dans un contexte de concurrence accrue et de rareté de l'offre abordable.

75%

des étudiants étrangers ont rencontré des difficultés dans leur recherche de logement contre **66 %** des étudiants français. Le fait d'être étranger ne facilite pas la recherche de logement d'une part parce qu'ils ont un budget généralement moindre, mais également parce qu'ils ne connaissent pas l'administration française.

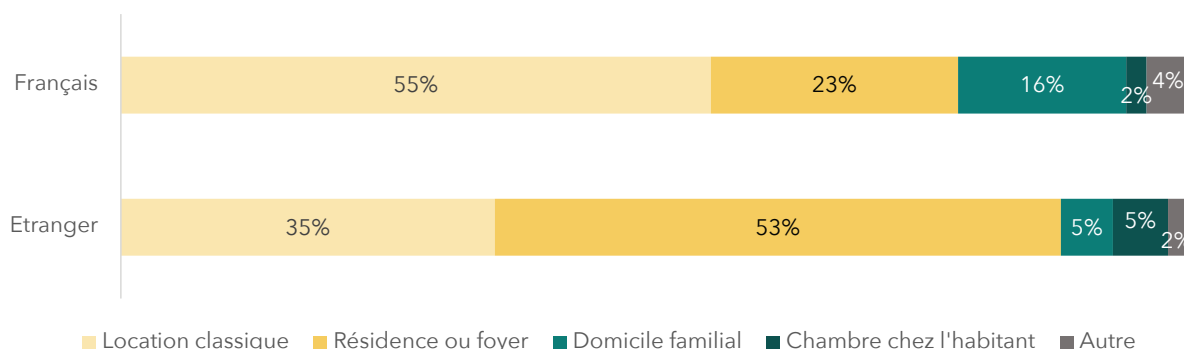
De plus, **32 %** des étudiants étrangers ont mis 3 mois ou plus à trouver un logement contre **20 %** des étudiants français. Plus précisément, **13 %** d'entre eux ont mis 6 mois voire plus à trouver contre **5 %** des étudiants français (cf annexe 13).

La durée de recherche est donc souvent plus longue et difficile pour les étudiants étrangers que français, ce qui souligne la nécessité de mieux accompagner ce public dans la recherche et l'accès au logement.

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Type de logement

Graphique 21 : Le type de logement occupé selon la nationalité



Source : Enquête logement étudiant

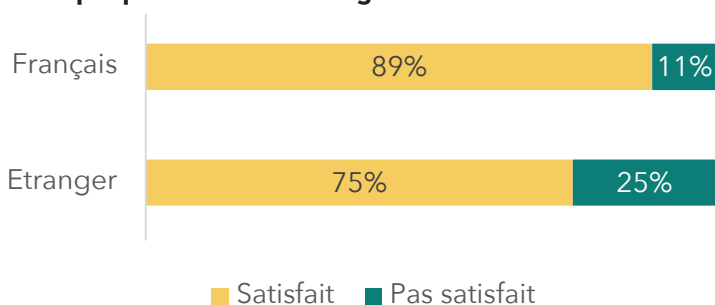
Plus d'un étudiant étranger sur deux est en résidence ou foyer au cours de l'année universitaire, et principalement en résidence Crous dans **45 %** des cas (cf annexe 14). Par rapport aux étudiants français, ils sont un peu plus nombreux à occuper une chambre chez l'habitant.

38%

des étudiants étrangers souhaiteraient vivre dans une résidence Crous, et **13 %** dans une résidence privée (cf annexe 15). Les résidences semblent être le type de logement vers lequel ces étudiants devraient être orientés. Par ailleurs, **27 %** des étudiants étrangers aimeraient vivre en location classique.

Expérience du logement

Graphique 22 : Satisfaction générale selon la nationalité



Source : Enquête logement étudiant

Le taux de satisfaction global des étudiants étrangers reste assez élevé avec **75 %**, malgré le fait qu'il soit inférieur à celui des étudiants français.

Si nous regardons la satisfaction détaillée, les items ayant les taux les plus faibles sont le coût (**55 %** de satisfaction), le confort (**65 %**) et la superficie (**67 %**).

37%

des étudiants étrangers ont rencontré de grandes difficultés de logement au cours de l'année, contre **22 %** des étudiants français. La difficulté la plus citée concerne le paiement des charges du logement.

14%

de l'ensemble des étudiants étrangers rencontrent des difficultés à payer les charges de leur logement. Le principal point de tension des étudiants étrangers sur le logement serait essentiellement financier.

Par ailleurs, **12 %** d'entre eux ont également déclaré des difficultés concernant le chauffage et l'isolation de leur logement.



Annexes

Annexe 1 : Choix du logement pour raisons financières selon le type de logement

	Oui	Non
Location classique	32 %	68 %
Résidence ou foyer	60 %	40 %
Domicile familial	75 %	25 %
Chambre chez l'habitant	56 %	44 %
Propriété personnelle ou familiale	42 %	58 %
Hébergé par un tiers	75 %	25 %
Autre	56 %	44 %
Ensemble	47 %	53 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 2 : Choix du logement pour la proximité avec le lieu d'études selon le type de logement

	Oui	Non
Location classique	42 %	58 %
Résidence ou foyer	65 %	35 %
Domicile familial	12 %	88 %
Chambre chez l'habitant	26 %	74 %
Propriété personnelle ou familiale	44 %	56 %
Hébergé par un tiers	75 %	25 %
Autre	28 %	72 %
Ensemble	43 %	57 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 3 : Choix du logement pour le confort selon le type de logement

	Oui	Non
Location classique	43 %	57 %
Résidence ou foyer	12 %	88 %
Domicile familial	47 %	53 %
Chambre chez l'habitant	24 %	76 %
Propriété personnelle ou familiale	44 %	56 %
Hébergé par un tiers	16 %	84 %
Ensemble	35 %	65 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 4 : Satisfaction du cout mensuel selon les territoires

	Satisfait	Pas satisfait
Bordeaux Métropole	61 %	39 %
La Rochelle	62 %	38 %
Pau Béarn	74 %	26 %
Pays Basque	69 %	31 %
Ensemble	63 %	37 %

Source : Enquête logement étudiant

ANNEXES

Annexe 5 : Satisfaction de la proximité du lieu d'études selon le type de logement

	Satisfait	Pas satisfait
Location classique	79 %	21 %
Résidence ou foyer	89 %	11 %
Domicile familial	40 %	60 %
Chambre chez l'habitant	58 %	42 %
Propriété personnelle ou familiale	78 %	22 %
Hébergé par un tiers	46 %	54 %
Ensemble	75 %	25 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 6 : Durée moyenne de transport par type de logement

Location classique	20
Résidence ou foyer	14
Domicile parental	46
Ensemble	22

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 7 : Difficulté à trouver un logement dans leur budget selon les territoires sur l'ensemble des étudiants de chaque territoire

	Oui
Bordeaux Métropole	46 %
La Rochelle	47 %
Pau Béarn	19 %
Pays Basque	35 %
Ensemble	41 %

Source : Enquête logement étudiant

Note de lecture : 46 % de l'ensemble des étudiants qui habitent sur la métropole bordelaise, ont rencontré des difficultés pour trouver un logement dans leur budget.

Annexe 8 : Difficulté à trouver car l'offre est trop limitée selon les territoires sur l'ensemble des étudiants de chaque territoire

	Oui
Bordeaux Métropole	38 %
La Rochelle	40 %
Pau Béarn	11 %
Pays Basque	34 %
Ensemble	35 %

Source : Enquête logement étudiant

Note de lecture : 38 % de l'ensemble des étudiants qui habitent sur la métropole bordelaise, ont rencontré des difficultés pour trouver un logement car l'offre est trop limitée.

ANNEXES

Annexe 9 : Logement idéal selon les territoires

	Bordeaux Métropole	La Rochelle	Pau Béarn	Pays Basque	Ensemble
Location classique	55 %	55 %	50 %	56 %	53 %
Logement social (HLM)	4 %	2 %	3 %	2 %	4 %
Résidence Crous	16 %	17 %	22 %	17 %	17 %
Résidence privée étudiante	8 %	13 %	10 %	8 %	9 %
Résidence de votre établissement	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Domicile familial	5 %	4 %	4 %	5 %	6 %
Propriété personnelle ou familiale	10 %	8 %	8 %	11 %	10 %
Hébergé par un tiers	1 %	0 %	2 %	0 %	0 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 10 : Etudiants n'ayant pas réussi à trouver de logement sur l'ensemble des étudiants de chaque territoire

	Oui	Non
Bordeaux Métropole	3 %	97 %
La Rochelle	8 %	92 %
Ensemble	3 %	97 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 11 : Etudiants à la recherche d'un logement selon les territoires sur l'ensemble des étudiants de chaque territoire

	Oui	Non
Bordeaux Métropole	4 %	96 %
La Rochelle	8 %	92 %
Ensemble	4 %	96 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 12 : Aides connues selon la nationalité

	Etudiants étrangers	Etudiants français	Ensemble
Garantie Visale	74 %	39 %	42 %
Fond de Solidarité pour le Logement (FSL)	4 %	14 %	13 %
Avance Loca-Pass	9 %	11 %	10 %
Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)	3 %	9 %	8 %
FSDIE	8 %	7 %	7 %
Avance 1er loyer	5 %	6 %	5 %

Source : Enquête logement étudiant

ANNEXES

Annexe 13 : Durée de recherche d'un logement selon la nationalité

	Etudiants étrangers	Etudiants français	Ensemble
Moins de 2 mois	12 %	20 %	19 %
Entre 2 et 3 mois	56 %	60 %	60 %
Entre 4 et 5 mois	19 %	15 %	15 %
6 mois ou plus	13 %	5 %	6 %

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 14 : Logement détaillé selon la nationalité

	Etudiants étrangers	Etudiants français	Ensemble
Location classique	31 %	54 %	51 %
Logement social (HLM)	4 %	2 %	2 %
Résidence Crous	45 %	16 %	19 %
Résidence privée étudiante	8 %	6 %	7 %
Résidence de votre établissement	0 %	0 %	<1 %
Domicile parental	3 %	14 %	13 %
Propriété personnelle ou familiale	1 %	3 %	3 %
Hébergé par un tiers	3 %	3 %	3 %
Chambre chez l'habitant	5 %	2 %	2 %
Foyer, internat, Habitat Jeunes	1 %	0 %	< 1%

Source : Enquête logement étudiant

Annexe 15 : Logement idéal des étudiants étrangers

	Etudiants étrangers
Location classique	27 %
Logement social (HLM)	11 %
Résidence Crous	38 %
Résidence privée étudiante	13 %
Résidence de votre établissement	2 %
Domicile parental	2 %
Propriété personnelle ou familiale	6 %
Hébergé par un tiers	1 %

Source : Enquête logement étudiant



**Université Bordeaux Montaigne
Observatoire des étudiants**

Domaine universitaire
33 607 PESSAC Cedex

ode@u-bordeaux-montaigne.fr
www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles.html